

M. FLEMING: Oui, de dire si on a besoin de les examiner à ce moment-là. Réellement, je ne pense pas qu'il soit utile d'en faire l'examen tant qu'on n'aura pas eu suffisamment le temps de se renseigner quant aux résultats de leur application.

Le PRÉSIDENT: Je sais par expérience qu'à moins d'être assez précises et de mentionner une date, les recommandations de la sorte restent lettre morte. Si le Comité est décidé à agir, je téléphonerai aux personnes en question pour leur demander la date la plus rapprochée à laquelle elles pourraient nous mettre au courant des résultats réels des accords. Nous pourrions alors insérer une date dans le rapport et dire par exemple: Le Comité recommande que le sujet soit de nouveau renvoyé au Comité de la banque et du commerce pour étude au cours de la session de telle ou telle année; puis quand viendrait le temps, un député quelconque pourrait soulever le sujet à la Chambre, en disant: Voici la recommandation et nous sommes dans telle année; qu'allons-nous faire?

M. FLEMING: Voulez-vous vous mettre en rapport avec eux?

Le PRÉSIDENT: Je leur téléphonerai.

M. MACDONNELL: Avant de terminer la séance, je ferai remarquer qu'à notre dernière séance, quand nous discutons la question de préférence douanière, il a semblé qu'il pourrait fort bien arriver un temps où cette préférence serait beaucoup plus importante pour nous qu'elle ne l'est actuellement. Pour moi, c'était là le seul point vraiment pratique et j'estime qu'on devrait avoir des précisions à cet égard. Aurait-on objection à revenir sur le sujet discuté à notre dernière séance et à étudier la possibilité d'élargir la base du commerce au sein du commonwealth et, s'il est commode de le faire, de pousser plus avant ce commerce.

Le PRÉSIDENT: Voudriez-vous avoir l'obligeance de mettre par écrit ce que vous avez en vue? Je serais ainsi mieux à même de consulter M. McKinnon. Je ne voudrais pas que notre comité fasse quoi que ce soit qui puisse être mal interprété par d'autres pays, mais je lui communiquerai volontiers votre proposition, si vous voulez bien la mettre par écrit cet après-midi. Merci d'avoir mentionné le sujet, monsieur Macdonnell.

Nous nous réunirons demain soir à 4 heures.

Je signalerai au Comité que nous aurons un bill d'intérêt privé à examiner demain matin et que je voudrais pouvoir commencer la séance à dix heures.

M. FULTON: A condition que le bill ait été adopté en deuxième lecture.

Le PRÉSIDENT: Je crois qu'il le sera.

M. CRESTOHL: Vu que vous avez eu l'obligeance de nous prévenir, nous serons ici.

Le 27 JUIN 1951.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, j'espère que vous n'êtes pas impatients. Par mesure de courtoisie, nous attendrons M. Macdonnell.

M. FRASER: Il sera ici dans un instant.

Le PRÉSIDENT: Nous aborderons alors la proposition de M. Fleming, qui est la dernière sur la liste révisée. La voici:

Votre comité est d'avis d'étudier plus amplement l'accord commercial de Torquay lorsqu'on aura eu suffisamment le temps d'en apprécier comme il faut les résultats et, à cette fin, recommande que le sujet des négociations de Torquay soit de nouveau renvoyé à un comité de la Chambre au cours de la session parlementaire de 1952.

Lorsque M. Fleming a soulevé la question, je lui avais promis de me mettre en rapport avec l'Association des exportateurs, afin de savoir quand les effets commerciaux des accords se manifesteraient; or, M. Marsh m'a dit que les résultats devraient être apparents au bout de quatre ou cinq mois.

M. FRASER: Vous avez dit: "... soit de nouveau renvoyé à un comité de la Chambre ...". Ne devriez-vous pas dire: "... soit renvoyé au Comité de la banque et du commerce ..."?